

## Lesdiguières serviteur de la paix – 22 février 1622

**Condé, Retz et Schomberg prétendirent au contraire qu'il fallait, avant tout et à tout prix, abattre les ennemis intérieurs et dompter l'audace des huguenots,** ranimée par la **résistance heureuse de Montauban**. La Force et ses fils avaient recommencé la guerre en Guyenne et beaucoup de places soumises s'étaient révoltées de nouveau. Dans le Bas-Languedoc, Châtillon, devenu suspect aux zélés, avait été déposé du généralat et l'assemblée de ce cercle, maîtresse de Nîmes, de Montpellier, d'Uzès, de Privas et d'un assez grand nombre de petites villes, avait ordonné ou autorisé de grands excès contre le culte catholique : trente-six églises, dont plusieurs comptaient parmi les plus beaux monuments du moyen âge, avaient été ruinées à Montpellier et ailleurs.

Rohan, investi du commandement à la place de Châtillon, essaya de rétablir un peu d'ordre dans ce pays ; mais les passions y fermentaient avec tant de violence, qu'un **président au parlement de Grenoble**<sup>1</sup>, protestant, ayant été envoyé par **Lesdiguières à Rohan** pour négocier ; une bande de fanatiques crièrent à la trahison et massacrèrent ce magistrat, à l'instigation d'un ministre. **Rohan** fit pendre quatre des coupables et **continua les pourparlers avec Lesdiguières, qui avait pacifié le Dauphiné en partie soulevé et qui aspirait à l'honneur d'être le médiateur de la paix générale.**

Henri Martin - Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, tome XI, 1858, p.184

---

<sup>1</sup> Dans La France protestante de Eugène Haag, Emile Haag : « **DU GROS (CHARLES)**, avocat au parlement de Grenoble. Du Gros fut député, en 1605, par le Dauphiné à l'Assemblée politique de Châtellerauld. Il jouissait déjà, à cette époque, d'une réputation assez bien établie, pour que l'assemblée le portât sur la liste des candidats à la députation générale, et que le choix du gouvernement se fixât sur lui. A l'expiration de sa charge, Henri IV lui accorda des lettres de noblesse, et l'année suivante, il le nomma président au parlement de Grenoble. En 1612, le président Du Gros fut envoyé par **Lesdiguières** auprès de l'assemblée de Sommières, et en 1619, lorsque les affaires du Béarn commencèrent à agiter le parti huguenot, le maréchal le chargea de nouveau de porter au roi l'assurance qu'il maintiendrait la tranquillité dans le Dauphiné. Du Gros se rendit ensuite dans le Béarn, et exhorta, mais sans succès, l'assemblée d'Orthez à se soumettre aux ordres de Louis XIII ; puis il se transporta à La Rochelle pour signifier à l'assemblée générale qui s'y réunissait que **Lesdiguières** « ne se séparerait jamais du service du roi, tant que les édits de pacification seraient maintenus ». Ces démarches toutes pacifiques déplurent, sans aucun doute, au parti exalté qui ne manqua pas d'accuser Du Gros de trahir les intérêts de la religion, et cependant il était animé d'un zèle sincère pour l'Eglise protestante, comme il le fit voir, en 1621, lorsqu'il adressa à **Lesdiguières un long discours** par écrit dans le but de le détourner du projet qu'on lui prêtait de vouloir se convertir. Son éloquence échoua, ou le sait, contre les séductions de la Cour appuyées par les séductions bien autrement puissantes de **Marie Vignon** ; mais il n'eut pas le chagrin de voir la défection du vieux guerrier. En **1622, Du Gros**, accompagné de Du Mas-Vercoiran, se rendit, **par ordre de Lesdiguières, à Montpellier** où se trouvait alors le duc de Rohan, atteint d'une fièvre continue. Il devait débattre avec le chef huguenot les conditions de la paix que Louis XIII souhaitait. Rohan l'accueillit avec toutes les démonstrations d'amitié et d'estime, que méritait un magistrat aussi distingué ; mais les exaltés ou "catherinots" s'alarmèrent de leur entrevue. Le clergé protestant de Montpellier comptait depuis quelques mois seulement parmi ses membres Su/frein, ancien ministre de Montagnac, à qui le Synode national de Tonneins avait interdit l'exercice de son ministère que le Synode de Vitré avait rétabli. C'était un des partisans les plus forcenés de la guerre ; aussi dans le dessein d'entraver les négociations, fit-il courir le bruit que la mission de Du Croa avait pour but de débaucher Rohan. La mort de Du Gros fut jurée. **Dans la nuit du 22 fév.**, à deux heures du matin, sous prétexte de lui rendre visite, une troupe d'assassins se rendit au logis du président Tuffany, où il était descendu, et demandèrent à le voir. Dès qu'ils se trouvèrent en sa présence : « Ah ! tu viens pour débaucher le duc de Rohan et nous livrer à ton beau Lesdiguières ! [à qui il ne tient que la religion soit bouleversée] » lui dirent-ils en le menaçant. En vain Du Gros essayait-il de les désabuser ; à peine eut-il ouvert la bouche en disant "messieurs" qu'il tomba percé de vingt coups d'épée. Du Has-Vercoiran, redoutant la rage de ces forcenés, sauta par une fenêtre et se cassa la jambe. Le fils de Du Gros échappa à la mort en se cachant derrière une tapisserie. Dans ses mémoires, Rohan consacre à peine 2 lignes à cet acte odieux : « ledit président du Cros fut misérablement assassiné dans la ville ». Rohan envoya un certain Jean du Cros, originaire du Vivarais, annoncer à **Lesdiguières** la mort du président du Cros et lui promettre d'en faire bonne justice.

## SAINT-PRIVAT- 26 août 1622 - Entrevue de paix

Louis XIII, sans se laisser préoccuper de ces dangers lointains, avait occupé Privas, Nîmes, Uzès, et investi Montpellier. On était sur la fin d'août ; l'armée était fort réduite par une campagne de sièges multipliés et de petite guerre; les **habitants de Montpellier** étaient résolus à une résistance opiniâtre. Malgré **Lesdiguières** pourtant, et malgré l'avis du conseil, le roi s'en tint à l'opinion de Condé. Au bout de six semaines, aucune apparence encore ne se montrait de prendre la ville ; le désordre régnait dans l'armée; le mécontentement devenait général ; les maladies décimaient le camp.

Le roi vit avec plaisir **l'issue heureuse de négociations, qu'il n'avait pas autorisées, entre Lesdiguières et Rohan. Le traité**<sup>2</sup> qui fut consenti « ne fut qu'une confirmation de l'édit de Nantes, à la réserve des villes de sûreté qu'on avait prises et qu'on ne rendit point; qu'il demeurerait une garnison dans Montpellier pour en démolir les fortifications et les murailles; que les consuls y seraient à l'avenir nommés à la volonté du roi, le premier toujours catholique, et le second huguenot, et ainsi des autres, et que toutes les nouvelles fortifications faites par les huguenots en quelque lieu que ce fut seraient rasées. » (Foutenay-Mareuil).

Rohan devait recevoir 200 000 écus en compensation de la perte de ses deux gouvernements du Poitou et de Saint-Jean-d'Angély. Le prince de Condé, à la première nouvelle de la paix traitée à son insu, « demanda congé de s'en aller à Notre- Dame de Lorette et de visiter l'Italie. » C'était abandonner sa chance dernière et laisser absolument le terrain libre à ses rivaux .

Histoire de France depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, MM H. Bordier et E. Charton, tome 2, Paris, 1862, p. 193

\*\*\*\*\*

Lesdiguières alla rejoindre le roi qui se disposait à assiéger Montpellier. Il eut avec Rohan une **nouvelle entrevue à Saint- Privat**; mais **le peuple de Montpellier refusa de ratifier le traité qu'ils avaient conclu**. Le siège commença donc. Lesdiguières ne voulut pas y assister ; il retourna dans le Dauphiné et ne reparut dans le camp royal que pour renouer les négociations. La paix fut conclue au grand déplaisir de Condé et du parti clérical, dont les vœux tendaient à l'anéantissement des Protestants. Ils manifestèrent si haut leur mécontentement, que Lesdiguières, se posant leur adversaire, fit sentir au roi que Condé et les Jésuites avaient plus à cœur les intérêts de l'Espagne que les siens propres, et que, profitant de l'ascendant que lui donnait sa grande réputation et ses services, il renversa à la Cour cette faction haineuse et implacable. En 1625, Lesdiguières, qui avait été nommé gouverneur de Picardie par provisions du 16 mai, fit un voyage dans cette province pour inspecter les places fortes. De retour à Paris au commencement de l'hiver de 1621, il assista à plusieurs conseils où furent prises, conformément à ses vues, des décisions importantes touchant l'expulsion des Espagnols de la Valteline et l'occupation de Gènes. Chargé de cette dernière expédition, il joignit avec 10,000 hommes le duc de Savoie, le 2 février 1625.

La France Protestante par MM Haag, ou vies des protestants français, tome 2, 1847, art. Lesdiguières, p.384

\*\*\*\*\*

---

<sup>2</sup> Divers aspects de la Réforme aux XVIe et XVIIe siècles De Jacques Allier, Société de l'histoire du Protestantisme, p. 550 – Certains ont parlé d'une rencontre entre Pont-Saint-Esprit et Barjac. Cf L. Anquez p.9 et la dépêche du 17 août puis à Privat p. 16.